

NORME INTERNATIONALE

**ISO
3042**

Troisième édition
1992-10-01

Cinématographie — Étiquetage des boîtes pour films cinématographiques et magnétiques vierges — Spécifications minimales d'information

Sample Document

*Cinematography — Labelling of containers for raw-stock motion-picture
films and magnetic films — Minimum information specifications*

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 3042:1992(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3042 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3042:1983), dont elle constitue une révision technique.

Les annexes A et B de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Cinématographie — Étiquetage des boîtes pour films cinématographiques et magnétiques vierges — Spécifications minimales d'information

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les informations minimales à fournir en vue de l'identification du contenu des boîtes pour films cinématographiques et magnétiques vierges¹⁾.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 69:1990, *Cinématographie — Films cinématographiques et magnétiques 16 mm — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 486:1988, *Cinématographie — Film cinématographique 16 mm perforé 8 mm type R — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 491:1988, *Cinématographie — Film cinématographique et magnétique de 35 mm — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 1039:1988, *Cinématographie — Noyaux pour films cinématographique et magnétique — Dimensions.*

ISO 1700:1988, *Cinématographie — Film 8 mm perforé, type S, vierge — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 4246:1984, *Cinématographie — Vocabulaire.*

3 Informations à fournir

La boîte, l'emballage ou son étiquette doit comporter, en clair, les informations prescrites en 3.1 à 3.11.

Il convient que les informations soient données de manière que les utilisateurs des films cinématographiques et magnétiques puissent identifier facilement et sans ambiguïté le contenu d'un emballage, pour faciliter la réception, le stockage, la distribution, etc.

En outre, ces informations peuvent être portées sur l'emballage et sur les étiquettes sous forme de codes à barres.

En plus des informations obligatoires prescrites, des informations facultatives telles que celles mentionnées dans l'annexe B peuvent aussi être portées sur l'emballage et/ou son étiquette.

3.1 Le nom et le type du film en toutes lettres et, si nécessaire, la désignation alphanumérique, le type de sensibilité chromatique, l'indice d'exposition du film et une indication pour les pistes magnétiques, le tout imprimé clairement pour être lisible en lumière atténuée.

3.2 La largeur nominale du film, en millimètres.

3.3 Le diamètre intérieur et le diamètre extérieur du noyau, comme indiqué dans l'ISO 1039.

Les noyaux qui ne sont pas spécifiés dans

1) Voir définition dans l'ISO 4246.

l'ISO 1039 doivent être identifiés par leurs dimensions $N \times P \times Q$, où

N est la largeur nominale du film, en millimètres;

P est le diamètre intérieur, en millimètres;

Q est le diamètre extérieur, en millimètres.

Les films non montés sur noyaux doivent comporter sur leurs emballages et étiquettes les informations relatives au type de bobine, de magasin, de cassette ou de toute autre forme de montage utilisé.

3.4 Si le film est recoupé ultérieurement, la largeur nominale du film après recoupe, en millimètres (par exemple 35/8, 32/16, etc.). Pour les films d'amateurs, le terme générique «double 8», aussi bien pour le type R que pour le type S, peut être utilisé au lieu de la désignation 16/8.

3.5 Le pas de la perforation et, si nécessaire, le type de perforation et la disposition des rangées de perforations (voir article 4).

3.6 Le cas échéant, la position de l'émulsion et le sens d'enroulement du film (voir article 5).

3.7 Le cas échéant, des informations concernant le type de support, l'indication «film de sécurité» et l'épaisseur du film.

3.8 Le numéro du lot de fabrication, sauf pour les films d'amateur.

3.9 La longueur du film contenu dans la boîte (qui peut être la longueur commerciale ou la longueur utile), en mètres, et, si nécessaire, la longueur en feet. En outre, le nombre de rouleaux si la boîte en contient plusieurs.

3.10 Les instructions sur les conditions d'éclairage recommandées pour manipuler sans danger le film à l'ouverture de la boîte.

3.11 Une marque indiquant que le film vierge a été muni d'une piste magnétique. La désignation MB est recommandée lorsque la piste est déposée du côté support. L'utilisation de la lettre M seule est admise, mais non recommandée. La désignation ME est recommandée lorsque la piste magnétique est déposée du côté de l'émulsion.

4 Caractéristiques des perforations

4.1 Méthodes d'identification

Il existe actuellement dans le domaine cinématographique plusieurs pas et formats de perforation

ainsi que plusieurs dispositions de rangées de perforations. Les méthodes d'identification de ces caractéristiques et leurs désignations sont indiquées en 4.2 à 4.4.

4.2 Forme et désignation des perforations

4.2.1 Pour les films 35 mm, les formes normalisées de perforation sont identifiées par les lettres P, N ou AC. La forme et les dimensions de ces perforations sont prescrites dans l'ISO 491.

4.2.2 Les perforations des films 16 mm à une ou plusieurs rangées de perforations n'ont pas reçu de désignation codée alphanumérique. La forme et les dimensions de ces perforations sont définies dans l'ISO 69.

4.2.3 Aucune identification de la forme des perforations n'est nécessaire pour les films 17,5 mm, 65 mm et 70 mm dont les perforations sont identiques à celles du film 35 mm, type P.

4.2.4 Les films 8 mm perforés type S sont prescrits dans l'ISO 1700 et sont désignés par la lettre S.

4.2.5 Les films 16 mm perforés 8 mm, type R, sont prescrits dans l'ISO 486 et sont désignés par la lettre R.

4.3 Pas de perforation

Le pas de perforation est désigné par sa valeur nominale en millimètres.

4.4 Rangées de perforations

Le nombre et l'emplacement des rangées de perforations sont désignés par rapport au bord de référence, comme suit.

4.4.1 Pour les films dont la largeur, lors de l'utilisation finale, est inférieure à celle du film primitif, et pour les films intermédiaires dont les copies ont, lors de l'utilisation finale, une largeur inférieure à celle du film primitif, le nombre de rangées de perforations sur le film primitif doit être identifié par un chiffre arabe suivi de la lettre R (par exemple 1R, 2R, 3R pour une, deux ou trois rangée(s) de perforations).

Toutes les rangées de perforations possibles pour une combinaison film primitif/film pour utilisation finale donnée sont numérotées à partir du bord de référence, en commençant par le chiffre 1. Les nombres assignés aux rangées qui existent effectivement sur le film primitif doivent ensuite être spécifiés sur l'étiquette sous la forme d'une série de chiffres séparés par des traits d'union. Des exemples sont donnés à l'annexe A.

Le bord de référence du film avant recoupe est le bord du film le plus proche de l'une des rangées de perforations conservées après recoupe, c'est-à-dire sans tenir compte de la (des) rangée(s) de perforations qui sera (seront) éliminée(s) lors de la recoupe. Cette (ces) dernière(s) porte(nt) toujours le numéro zéro. Voir des exemples de relation entre le bord de référence et la rangée de perforations à éliminer à la figure 1.

4.4.2 Un film qui n'est pas normalement destiné à être recoupé ou utilisé en plus petits formats, et comportant deux rangées de perforations disposées symétriquement, ne nécessite aucune information au sujet de la position des rangées de perforations.

4.4.3 Il n'est pas nécessaire de prévoir une identification des rangées de perforations pour les films 8 mm et 17,5 mm ayant une seule rangée de perforations, de même que pour d'autres films pour lesquels aucune ambiguïté n'est à craindre.

5 Désignation de l'enroulement

5.1 Pour la désignation de l'orientation de l'émulsion photosensible ou de la couche magnétique, selon le cas, les symboles suivants doivent être utilisés:

- «Ei» pour un enroulement avec l'émulsion à l'intérieur;

- «EO» pour un enroulement avec l'émulsion à l'extérieur.

5.2 Pour les films dont les rangées de perforations ne sont pas symétriques, deux types d'enroulement sont possibles pour une même position de l'émulsion, qui sont désignés par «A» ou «B». Les définitions des enroulements «A» et «B» sont basées sur la définition d'un bord de référence du film.

5.2.1 Lorsqu'un rouleau de film cinématographique, dont les rangées de perforations ne sont pas symétriques, enroulé sur un noyau ou sur une bobine avec l'émulsion côté intérieur est tenu de sorte que le brin libre du film se déroule du sommet et vers la droite, l'enroulement est désigné:

- enroulement «A» si le bord de référence du film est situé du côté de l'observateur;
- enroulement «B» si le bord de référence du film est opposé à l'observateur.

Voir l'illustration des enroulements à la figure 2.

5.2.2 Pour des raisons pratiques, les symboles de l'orientation de l'émulsion et le symbole de l'enroulement peuvent être combinés, c'est-à-dire EIA, EIB, EOA, EOB.

5.2.3 Pour les films 16 mm à une rangée de perforations enroulés sur bobines pour caméras à chargement en plein jour, l'enroulement EIB est préféré.